

FEDERATION HISTORIQUE DE MIDI-PYRENEES

Archives départementales de la Haute-Garonne, 11 boulevard Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE –
archives@cg31.fr – tél 05 34 31 19 70

61^e congrès : Muret (Haute-Garonne)

13, 14 et 15 septembre 2013

*Sous la responsabilité organisationnelle de
la Société du Patrimoine du Muretain
& de la Société des Etudes du Comminges*

Le temps de la bataille de Muret (12 septembre 1213)

PROGRAMME



La bataille de Muret manifeste l'expression d'ambitions territoriales fortes dans un espace qui correspond au Midi de la France actuelle. Les entités féodales (comte de Toulouse et ses alliés, comtes de Comminges et de Foix...) croient encore pouvoir jouer un rôle autonome dans les rapports de force qui se nouent autour de la maîtrise des espaces méridionaux, sur les deux versants des Pyrénées. La croisade contre les Albigeois donne l'occasion d'interventions multiples, dont celle de seigneurs du Nord de la France, mais encore celle du roi d'Aragon et comte de Barcelone, Pierre II, qui laisse sa vie dans la bataille. Vont en découler des perspectives, des identités et des formes d'organisation monarchique qui ne vont pas tarder à se fixer de part et d'autre de la « barrière » pyrénéenne.

La bataille de Muret est un tournant essentiel sur ce plan. Des choix politiques vont pour les uns s'y défaire (la possibilité d'un espace occitanophone, l'ambition catalano-aragonaise de domination au Nord des Pyrénées) ; d'autres, de grand avenir, commencent à se profiler (affirmation du pouvoir royal français), alors qu'à ce moment-là, la papauté cherche aussi à y établir son pouvoir de multiples façons (théocratie pontificale avec Innocent III).

Mais le temps de la bataille est de ce fait un temps majeur à l'échelle européenne : celui de la 4^e croisade de Constantinople (1204), de Las Navas de Tolosa (1212), de Bouvines (1214), de la Grande Charte en Angleterre (1215), du concile de Latran IV (1215) ...

C'est aussi celui de la fondation des ordres mendiants, de saint Dominique et de saint François, des cathédrales gothiques et de l'éclosion des littératures romanes (siècle de saint Louis, un temps culturel, artistique et philosophique qui marque profondément l'Europe).

Sur les plans économique et social, c'est celui d'un puissant essor urbain, avec la mise en place de structures importantes – les chartes de coutumes, les grandes foires, dans des cadres féodaux et vassaliques en évolution.

On peut aussi prendre en considération la lecture qui sera faite de cette époque aux siècles postérieurs, par l'historiographie, la littérature et l'art.

Ce sont là les grandes lignes du programme de ce congrès. Elles sont un cadre général proposé à tous ceux qui voudront y participer, soit par leurs contributions, soit simplement en s'y inscrivant. Elles sont complétées par la présentation d'axes plus précis, énoncés ci-après comme projet d'ensemble cohérent susceptible d'éclairer, grâce aux communications qui seront proposées, les aspects principaux d'une histoire particulièrement riche.

PRINCIPAUX AXES DES TRAVAUX ET COMMUNICATIONS

1. Muret, sa position en Comminges et en pays toulousain : espaces et hommes au début du XIII^e siècle

Muret, le bourg et son environnement vers 1200

A la veille de la bataille, les Croisés s'installent à Muret. On connaît à peu près l'organisation topographique de ce gros bourg castral qui appartient au comte de Comminges. Mais que connaît-on de ses « capacités d'hébergement », de ses fortifications, de ses églises, de ses activités liées ou non à la Garonne, et de ses habitants contraints d'accueillir toute une armée ?

Du Touch à la Lèze, des chemins convergent vers Muret et sillonnent ses campagnes que domine un réseau de châteaux appartenant à la petite aristocratie locale, forcément concernée par les événements : les Pins, les Bérat, les Montaud, les Noë, etc. S'y ajoutent des commanderies templières et hospitalières (Poucharramet, Saint-Sulpice-sur-Lèze). Qu'en sait-on ? Villages et sauvetés qui en dépendent pourront faire l'objet d'études monographiques pour une synthèse sur l'occupation humaine du pays murétain vers 1200.

2. La guerre et la bataille : art et moyens de la guerre au début du XIII^e siècle

On ne peut pas expliquer la bataille de Muret sans la Croisade contre les Albigeois. Ce long conflit, comparable aux croisades d'Orient et à quelques phases de la Reconquista ibérique, offre d'énormes possibilités d'analyse à l'historien de la guerre médiévale. Il convient d'étudier les obligations militaires (publiques, féodales) des populations touchées par la guerre, les types de service militaire (défensif, offensif) et les systèmes de recrutement. Il faut aussi s'arrêter sur la composition interne des différents contingents (effectifs croisés, milices urbaines, armée catalano-aragonaise), aux typologies des combattants (piétons, cavaliers, chevaliers, mercenaires, ingénieurs) et aux chaînes de commandement, sans oublier l'évolution de l'armement au début du XIII^e siècle. Autres aspects organisationnels importants : le financement des troupes, la logistique et l'approvisionnement des armées, ainsi que le difficile calcul du nombre des combattants.

Les stratégies suivies méritent une analyse détaillée. Les plus habituelles dans la guerre médiévale étaient l'affrontement indirect : le recours à la diplomatie et, surtout, les opérations d'affaiblissement de l'ennemi (*razzias*, chevauchées). L'espionnage, ce qu'aujourd'hui nous appelons les services de renseignement et la guerre de propagande sont trois aspects bien visibles pour la campagne de Muret et ils sont encore à étudier pour l'ensemble de la Croisade. Les stratégies médiévales d'affrontement direct étaient la conquête des points fortifiés (tours, *castra*, villes) et la bataille rangée, toujours exceptionnelle. Le travail sur la guerre de siège et ses techniques n'est pas définitif. Quant aux batailles, la recherche doit cibler les « unités » de chevalerie et d'infanterie (conrois, bataille...), ses tactiques de combat et le rangement de ces unités sur le terrain (l'ordre de combat).

Même si elle a fait l'objet de plusieurs études depuis plus d'un siècle, la bataille de Muret reste un épisode militaire difficile à comprendre et qui suscite de nombreuses questions. La topographie du champ de bataille et la localisation exacte des campements et des principaux combats demandent encore une confirmation archéologique. De leur côté, les témoignages des sources écrites alimentent le débat autour des décisions tactiques adoptées et des mouvements des armées ; autour, par conséquent, des facteurs qui ont déterminé le sort des armes pour les vainqueurs et les vaincus.

3. Les royautes et les principautés : enjeux politiques et juridiques

Les opérations militaires menées par les croisés ont, depuis 1209, modifié les réseaux vassaliques et perturbé les fragiles équilibres locaux. En janvier 1213, Pierre II d'Aragon tente de structurer un large espace politique que l'on peut qualifier de « Grande Couronne d'Aragon » : le comte de Toulouse et son fils, le comte de Comminges, le comte de Foix, le vicomte de Béarn, les villes de Toulouse et de Montauban jurent et reconnaissent sa suzeraineté. Accueilli en souverain à Toulouse, Pierre II est alors salué comme *nostre reis aragones*.

Sur le plan symbolique et féodal, les serments de Toulouse supposent un transfert d'hommage de toute une partie du royaume de France à la Couronne d'Aragon. Le problème est autant juridique que politique. Le plus notable est que toute la noblesse de ces territoires – y compris Simon de Montfort, en tant que vicomte de Béziers et de Carcassonne – doit reconnaître l'autorité féodale d'un monarque bien présent dans la région, à la différence des Capétiens si peu visibles dans le Midi.

Mais la défaite de Muret réduit à néant le projet transpyrénéen : 1213 est un véritable tournant historique pour les principautés concernées ainsi que pour la Couronne d'Aragon, les royaumes de France et d'Angleterre. Les enjeux politiques et juridiques seront donc au cœur de la réflexion à mener sur la bataille de Muret, avant et après la fatale confrontation. Quelles sont les stratégies établies par Simon de Montfort, Raimond VI, Jean sans Terre et Philippe Auguste durant les mois qui précèdent et qui suivent cet engagement ? Quel regard les sources contemporaines, de part et d'autre des Pyrénées, portent sur ces événements ?

4. L'Église, la religion, la papauté... : l'encadrement monastique et religieux

Muret s'inscrit dans le droit de la croisade, défini par l'Église contre les dissidences religieuses. Il convient d'éclairer le conflit entre le droit de l'Église et le droit féodal, entre le pouvoir ecclésiastique et les pouvoirs princiers. Il est nécessaire de préciser le rôle des Églises et des clercs locaux dans l'événement, le rôle qu'y jouent les réseaux des ordres monastiques ou militaires, en particulier les cisterciens. Il faut mesurer l'impact de la théocratie pontificale et celui d'une théocratie régionale (concile de Lavaur, 1213). Enfin, la bataille affecte un caractère religieux qui mérite examen, car il conditionne et la perception qu'en ont les contemporains, très différente de la nôtre, et l'issue du combat.

5. La culture, les langues, les chroniques

Ce domaine est depuis longtemps un champ de controverses d'autant plus compliquées à dénouer qu'il implique des disciplines universitaires plutôt séparées, depuis la dialectologie romane jusqu'à l'histoire littéraire en passant par la linguistique diachronique. Cette commémoration peut être une occasion de déplacer les lignes de front d'une bataille souvent plus idéologique que scientifique.

Selon le point de vue adopté, les questions pourraient se poser ainsi :

- quelles sont les langues vivantes en présence et quel est leur statut sociolinguistique ?
- quels noms adopter pour désigner ces langues ?
- comment s'établit la relation dialectique latin / roman : latin ecclésiastique vs latin juridique ; latin juridique vs roman juridique ; latin liturgique « officiel » vs latin liturgique « émancipé » (tropes) ; latin liturgique vs roman liturgique ?
- qui parle quoi à qui, selon quelles circonstances : communication vs relations de pouvoir : prédication ; catéchèse ; commandement des armées ; discussions diplomatiques, etc. ?

- construction d'un acrolecte littéraire occitan (la langue des troubadours en tant que construction savante dans le cadre d'une société occitanophone dont les élites sont cis- et trans-pyrénéennes) ;

- maîtrise de la langue écrite religieuse et lutte autour de sa légitimité (latin « romain » vs « latin dissident » ; roman « romain » vs roman « dissident ») ;

- etc.

6. Sociétés en évolution

Pour dépasser le temps court de l'événement, le congrès sera le lieu pour interroger les évolutions générales de la société dans une chronologie étendue de la fin du XII^e à la fin du XIII^e siècle. Si les XI^e et XII^e siècles ont été récemment l'objet de nouveaux questionnements, et de controverses parfois aigües, le XIII^e fait quelque peu figure de parent pauvre.

La société est, de l'avis général, pleinement féodalisée à la fin du XII^e siècle. Le XIII^e serait-il alors celui du déclin des structures féodo-vassaliques ? Le début de l'évolution vers ce qui a pu être nommé une « féodalité bâtarde » ?

Par ailleurs, la question est toujours ouverte de savoir s'il y a eu une influence des traditions féodales septentrionales dans le Midi après Simon de Montfort et les Statuts de Pamiers. Les rites comme l'hommage ont-ils connu un regain, par rapport à une féodalité plus scripturaire, dans l'espace occitanophone ?

En ce qui concerne les structures familiales, les traditions de partage des héritages et du pouvoir ont-elles perduré ? Y a-t-il eu, de part et d'autre des Pyrénées, une évolution vers des pratiques généralisées d'aînesse ? Quelles en furent les conséquences au sein même des familles ? Les destinées des cadets en furent-elles bouleversées ?

Dans quelle mesure les solidarités lignagères et les allégeances vassaliques ont-elles été désorganisées par l'intrusion du pouvoir royal français ou de ses représentants ? Il serait intéressant d'analyser les façons dont le service du roi a pu devenir la planche de salut d'une petite aristocratie prolifique.

Les bouleversements subis par les pouvoirs princiers traditionnels ont-ils eu un retentissement sur la gestion quotidienne des petites seigneuries ? La question peut se concevoir au niveau économique (nouveaux modes de faire-valoir, nouveaux circuits d'échanges, nouvelles productions), mais aussi dans les rapports entre seigneurs et communautés d'habitants. Le XIII^e siècle fut aussi le grand siècle des franchises et autres coutumes : cela peut-il être conçu comme une marche vers la liberté générale ? Mais qu'en est-il du servage, qui semble en plein développement au même moment ?

7. L'art au temps de Pierre II d'Aragon et de Raymond VI de Toulouse

L'art languedocien des années 1180 à 1220, vu du côté français, a souvent été analysé comme un ressassement des formes romanes, ou étudié sous l'angle d'une timide apparition de formules plus spécifiquement gothiques. Vu de Catalogne ou d'Aragon, on a insisté sur les étroites relations stylistiques avec un Languedoc initiateur, et les réalisations, jusqu'aux années 1220, sont comprises comme révélatrices d'une vitalité qui touche autant les grands centres que les petits. Ces pré-supposés historiographiques méritent que l'enquête soit reprise dans un sens plus large. Peut-on caractériser – et mieux dater – l'architecture, la peinture, la sculpture, l'enluminure... de ces années ? Pour cette période, qui voit un essor incontesté des villes – et donc des commandes – est-on en mesure de cerner l'architecture civile ?

A l'occasion du congrès, l'art au temps de Pierre II d'Aragon et de Raimond VI peut aussi être revisité dans une double perspective, celle des liens entre le Nord et le Sud des Pyrénées (vecteurs, formes, artistes) et celle des commandes artistiques dont les références dépassent le cadre régional.

8. Muret 1213, enjeu de mémoire ? Visions, perceptions et représentations

Plusieurs directions de recherche sont possibles, à partir du décryptage des discours tenus sur le sujet par les historiens, depuis au moins l'*Histoire générale de Languedoc*, mais aussi par les politiques.

Quelques débats :

- la "victoire" de Montfort est-elle un "miracle" ? (les historiens catholiques et les autres) ;
- la mythification par la poésie romantique ;
- les vrais enjeux : l'émergence avortée d'une "nationalité" occitano-catalane avec les Pyrénées comme épine dorsale, ou un Bouvines méridional qui délivre le Midi français du risque d'une invasion "espagnole" portée par une alliance "vasco-aragonaise" ? On utilisera dans cette perspective aussi bien les historiens et érudits locaux, que les historiens "officiels", sans oublier les débats historiographiques qui ont opposé sur la question les historiens français et catalans.

Le texte littéraire, occitan au premier chef mais pas seulement, constitue aussi une source à exploiter.

On peut également retrouver les précédentes commémorations : 1913 et 1963, et la vision qu'ont eue les politiques de l'événement.

En dehors du texte, l'image : quelles représentations picturales ou éventuellement filmiques de l'événement ? Les monuments commémoratifs, et leur sens.

Mais le silence peut être tout aussi révélateur : on peut analyser les silences ou les raccourcis que l'on trouve, de part et d'autre des Pyrénées, sur le sujet, chez les historiens, locaux ou nationaux, et les manuels, primaires ou secondaires (mémoire catalane et non mémoire aragonaise par exemple).

Bien des personnages hauts en couleur ont été les acteurs de l'histoire au temps de la bataille de Muret. Ils vont apparaître dans les communications qui seront proposées. Certains aspects de leur biographie méritent de retenir l'attention :

- le sort des vaincus ;
- celui des dépouilles de Pierre II et des chevaliers qui l'accompagnaient restés sur le champ de bataille ;
- les comportements matrimoniaux...

Toulouse le 29 octobre 2012

ORGANISATION

Société du Patrimoine du Muretain
BP 60074
31600 MURET
archives@mairie-muret.fr

Société des Études du Comminges
11, avenue du Maréchal Foch
31800 SAINT-GAUDENS
se-comminges@orange.fr

Dernières publications de la
FÉDÉRATION HISTORIQUE DE MIDI-PYRÉNÉES

11, bd Griffoul-Dorval - 31400 TOULOUSE

XLII^e congrès (Montauban, 1986) **Montauban et les anciens pays de Tarn-et-Garonne**
1 vol. de 423 p. 15,50 €

XLII^e congrès (Souill.ac, 1987) **Études sur le Quercy et les commanderies des ordres militaires**
1 vol. de 270 pp., ill. épuisé

XLIII^e congrès (Luchon, 1988) **Luchon et le Comminges**
1 vol. de 246 p., ill. 9,50 €

XLIV^e congrès (Albi, 1989) **Fin de l'Ancien Régime et Révolution en Haut-Languedoc et pays tarnais**
1 vol. de 456 p., ill. 27,50 €

XLV^e congrès (Rodez, 1990) **150 ans d'historiographie**
1 vol. de 190 p., ill. épuisé

XLVI^e congrès (Auch, 1991) **À l'occasion du centenaire de la Société archéologique et historique du Gers**
1 vol. de 236 p., ill. épuisé

XLVII^e congrès (Toulouse, 1993) **Toulouse et le Midi Toulousain entre terre et ciel du Moyen Âge à nos jours**
1 vol. de 416 p., ill. 30 €
(à commander auprès de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne, 11, boulevard Griffoul-Dorval - 31400 TOULOUSE)

XLVIII^e congrès (Lannemezan, 1994) **Monts et piémont pyrénéens**
1 vol. de 287 p., ill. 22 €
(à commander auprès de M. Guy-Pierre Souverville, Société d'études et recherches de l'Ancien Pays du Nébouzan, « La Carrère » - 31580 BOUDRAC)

XLIX^e congrès (Rieumes, 1996) **Aux confins de la Gascogne et du Languedoc : les pays de Rivière-Verdun**
1 vol. de 235 p., ill. 15,00 €
(à commander auprès de l'Association Savès-Patrimoine, Hôtel du Midi - 31370 RIEUMES)

L^e congrès (Castelnaudary, 1997) **Le canal du Midi et les voies navigables dans le Midi de la France**
1 vol. de 254 p., ill. 24,39 €
(à commander auprès de la Société d'Études scientifiques de l'Aude, 89, rue de Verdun, BP 106, 11022 CARCASSONNE Cedex)

LII^e congrès (Saint-Girons, 1998) **D'un versant à l'autre des Pyrénées**
2 vol. de 259 p et 306 p., ill. 16 €
(à commander auprès de la Société des Amis de Saint-Lizier et du Couserans, Mairie, 09190 SAINT-LIZIER)

LIII^e congrès (Saint-Gaudens, 1999) **Les hommes et leur patrimoine en Comminges**
1 vol. de 907 p., ill. 38,11 €
(à commander auprès de la Société des Études du Comminges, 5, rue de la République – BP 15 – 31805 SAINT-GAUDENS Cedex)

LIII^e congrès (Auch, 2000) **Mémoire et actualités des pays de Gascogne**
1 vol. de 587 p., ill. 38,11 €

LIV^e congrès (Mill.au, 2002) **Rouergue, carrefour d'histoire et de nature**
1 vol. de 560 p., ill. 35,00 €
(à commander auprès de la Société des lettres, sciences et Arts de l'Aveyron, 2, rue de Laumières – BP 125 – 12001 RODEZ Cedex)

LV^e congrès (Agen-Moissac, 2004) **Hommes et pays de moyenne Garonne**
1 vol. de 575 p., ill. 35,00 €
(à commander auprès de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Agen, 9, boulevard de la République – 47007 AGEN Cedex)

LVI^e congrès (Tarbes, 2005) **Cultures et solidarités dans les Pyrénées centrales et occidentales**
1 vol. de 720 p., ill.

LVII^e congrès (Sozèze, 2006) **Histoire de l'industrie en Midi-Pyrénées de la préhistoire à nos jours**
1 vol. de 445 p., ill. 31,00 €

LVIII^e congrès (Toulouse, 2007) **Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine**
2 vol. de 580 et 520 p., ill. 55,00 €

LIX^e congrès (Cahors, 2009) **Vivre et mourir en temps de guerre de la préhistoire à nos jours : Quercy et régions voisines**
à paraître

LX^e congrès (Foix, 2011) **Dissidences et conflits populaires dans les Pyrénées**
1 vol. de 352 p., ill. 30 €

